

Bons taxis

Organismes prescripteurs

- Associations d'aide aux victimes
- Forces de sécurité
- Intervenantes sociales en police et gendarmerie
- Hôpitaux et autres professionnels de santé
- CHRS
- CAF
- MSA
- Espaces Solidarité du conseil départementale 68
- CCAS
- SIAO

L'organisme prescripteur doit s'assurer de l'éligibilité de la victime au dispositif